

LA VIGIE

Journal de démocratie sociale

DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 42 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes 3 fr. 00
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

La Colonie et le Délégué

Notre Délégué, M. Louis Légasse, vient de quitter la France et arrivera à St-Pierre par le prochain courrier.

Durant son séjour à Paris, malgré les nombreuses occupations que lui crée sa fonction d'Administrateur délégué de « La Morue Française », il n'a pas perdu de vue, un seul instant, les intérêts de la Colonie qu'il représente. Nous l'avons vu, lors de la discussion du budget des Colonies, écrire une lettre à M. Gervais rapporteur de la Commission pour multiplier ses démarches auprès des Pouvoirs publics afin d'attirer leur bienveillante attention sur la situation critique des Iles St-Pierre et Miquelon et d'obtenir les réformes les plus urgentes.

Alors que tant d'autres se contentaient de gémir de semer le découragement dans nos rangs, lui agissait et mettait tout en œuvre pour nous rendre un peu d'espoir, et aujourd'hui, il peut se flatter d'y avoir réussi.

Grâce à lui, et malgré l'opposition qu'il a rencontrée de la part de ses adversaires, le projet d'installation d'un Frigorifique à St-Pierre est en voie d'aboutir, et même peut être considéré comme un fait accompli.

En ce moment, à Miquelon, un contre maître expert, envoyé par lui, fait des sondages et étudie les terrains susceptibles de renfermer du charbon ou des minéraux, et si ces essais réussissent, comme nous l'espérons, c'est la richesse

en perspective pour la Colonie toutentière.

Enfin, M. Louis Légasse pense, avec beaucoup d'autres armateurs que notre système de pêche, tel qu'il se pratique actuellement, est sinon défectueux, du moins très inférieur à celui employé par la plupart des armateurs étrangers et que de nombreux perfectionnements pourraient lui être apportés sans nécessiter pour cela des frais trop considérables.

Sur son initiative, « La Morue Française » se dispose, paraît-il, à essayer un nouveau système déjà en vigueur chez les pêcheurs portugais, tel qu'il est exposé dans le rapport suivant que nous reproduisons à titre de renseignement et qui montre les avantages que les armateurs qui l'adopteront semblent appeler à en retirer.

Extrait du Rapport des Délégués du Syndicat de Fécamp à Lisbonne

A la suite des renseignements fournis en Janvier à la Chambre de commerce par les Conseils de France à Lisbonne et Porto, renseignements communiqués au Syndicat des armateurs à la grande pêche, MM Renault membre de la Chambre de Commerce et M. G. Ledun, armateur, furent désignés par les deux Compagnies pour se rendre en Portugal et faire les investigations nécessaires afin de renseigner l'armement Fécamois à la grande pêche à Terre-Neuve, sur les résultats obtenus par les Portugais.

C'est pour répondre à la mission dont vous nous avez chargés que nous venons vous faire part de tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur place à Lisbonne où nous sommes restés depuis

le 1^{er} jusqu'au 8 Février.

Les Portugais arment pour la pêche à Terre-Neuve à Lisbonne: *Barcero*, petite baie en face de Lisbonne servant de port d'armement et de désarmement.

jauge-hom-prod.en03
3 mâtsg. 1^o *Narigator* 218 31 485.000kg
d^o 2^o *Gazelle* 325 47 295.000 „
d^o 3^o *Gamo* 315 43 286.000 „
d^o 4^o *Labrador* 216 31 195.000 „
d^o 5^o *Argus* 249 40 240.000 „
B. G. 6^o *Neptune* 181 32 210.000 „
G. Latine 7^o *Greoula* 151 29 175.000 „

NOTA— Deux petits navires sont désarmés. *Seixal*, petite baie en face de Lisbonne.

jauge-hom-prod.en05
3 mâts G. 1^o *Jose Estrelas* 253 40 240.000kg
„ latin 2^o *Terra Nova* 304 31 225.000 „
G. latine 3^o *Acor* 182 20 132.000 „
3 mâts G. 4^o *Argonanda* 224 32 167.000 „

Nous avons loué un remorqueur qui nous a conduits aux endroits où sont désarmés ces navires, nous les avons vus l'un après l'autre et examinés extérieurement.

Ils sont de belle apparence et doublés en cuivre, plusieurs sont semblables aux navires transformés à Fécamp comme grandeur, dimensions et gréement. Nous avons remarqué que leur guindeau était celui qui existait à bord avant la transformation. Les écubiers sont en cuivre ou en bronze disposés pour mouiller avec des câbles en manille ou mixtes.

Ils ont comme ancre de pêches, des ancre avec grande verge et grands jas

Les doris sont petits pour pêcher à un seul homme et à la ligne de main; en un mot ils sont installés à l'américaine.

Les Terre-Neuviers portugais quittent leurs ports d'armement fin avril, commencement mai pour se rendre sur le Grand Banc en se dirigeant sur « *Virgin Rock* »



qui est le peint qui leur a été le plus favorable. Ils débutent comme appât avec le "Clams" (coques noires conservées dans une saumure verte en barils) qu'ils font venir de Boston; ils emploient également au début de la pêche des oiseaux quand ils peuvent s'en procurer. Ils continuent en se servant de l'encornet aussitôt qu'il apparaît, et ils disent que la dernière campagne il fut assez abondant.

Engins de pêche:—Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, c'est dans un doris d'un seul homme qu'ils pêchent à la ligne de main, laquelle se compose d'une ligne de la grosseur de celle à Fauç (suivant échantillon) sur laquelle sont frappés plusieurs petits plombs ronds superposés (genre marques de billard) et dont le nombre augmente suivant la profondeur du fond et la force du courant, à l'extrémité du plomb où est frappée la ligne; il existe un émerillon; à l'autre extrémité des plombs sont fixés deux petits émerillons sur lesquels sont frappés deux avançons d'une longueur différente (1^{me} 50 à 2 mètres) se terminant par un hameçon similaire aux nôtres, mais dont la pointe est légèrement courbée (en termes matelot, dont la pointe guigne).

Les avançons sont de la grosseur de ceux que nous employons.

Les Portugais mouillent avec un câble en manille ils mettent 15 brasses de chaîne sur l'ancre, et ensuite vient le câble d'une longueur d'environ 200 brasses en plusieurs bouts. Ce câble est flotté tous les 25 mètres et à une distance moindre quand la profondeur d'eau est plus grande.

Nous avons dit précédemment que c'est surtout à "Virgin Rocks" que leur pêche est la plus iructueuse. Il paraît en effet qu'ils mouillent le plus près possible des deux plateaux Virgin Rocks et les roches de l'Est (Easton Shoats) tout en conservant une distance suffisante pour pouvoir appareiller en cas de mauvais temps subit.

La pêche se fait par des profondeurs variant de 3 brasses à 30 brasses. Il sera facile de se rendre compte des différentes profondeurs d'eau sur ces deux plateaux au moyen de la carte anglaise (édition 1903) où elles figurent très clairement. Une explication est jointe à cette carte dont nous rapportons un exemplaire. Les Portugais n'ont pas d'autres cartes. Il nous a été dit que la pêche dans ces parages devient plus abondante quand le vent fraîchit.

Comme nous, ils quittent les Bancs de pêche fin Septembre, commencement Octobre, et ils reviennent directement à leur

port d'armement avec la totalité de leur pêche qui est exploitée par les armateurs eux-mêmes au moyen de sécheries (genre Bordeaux).

Le prix de vente l'an dernier, nous a été indiqué comme étant de Frs: 53 les 60 kilos secs, ce qui revient à la parité de frs: 30 et plus le quintal au vert.

Ils rapportent également des petites quantités d'huile.

Dans chacun des ports d'armement il existe une Sécherie et une troisième se trouve en face des autres; elles s'appellent: Bareiro, Seixal et Tarfaria.

La production est absolument inférieure à la consommation de la morue dont ils s'approvisionnent en Islande et en Norvège (Importateurs MM. Fonceca et Arango Ld.).

Ils reçoivent tous leurs engins de pêche de Boston comme nous l'avons dit ci-dessus, par un vapeur d'une ligne régulière qui doit arriver à une certaine époque.

Dans le cas où ce vapeur n'a pas touché à Lisbonne à l'époque coïncidant avec leur départ, tout ce matériel est déposé par le vapeur aux Açores où les Terre-Neuviens font escale pour les y prendre en se rendant sur les Bancs.

Comme vous l'avez vu par les indications du Consul de Porto, il a été armé dans ce port trois navires de 140 tonneaux de jauge nette et portant les noms suivants: "RIO RICII", "DUQUE DES ARDAINHA" "ASSUNEAS"

A Figuerra do Fol il a été armé cinq navires qui sont allés aux Bancs de Terre-Neuve et dont les noms, jauge, nombre d'hommes et pêche, suivent:

1—*Pombetar* 35 hommes 235tx 200.000kg
2—*Pescador* 38 „ 240tx 240.000 „
3—*Julia I* 37 „ 233tx 223.000 „
4—*Julia II* 46 „ 115tx 115.000 „
5—*Julia III* 25 „ 96tx 96.000 „

Nous n'avons pas cru devoir nous rendre dans les deux ports ci-dessus, ayant trouvé à Lisbonne tous les renseignements suffisants après avoir acquis la certitude que ces navires étaient armés et pêchaient exactement dans les mêmes conditions de ceux de Lisbonne.

Nous pouvons ajouter que les renseignements donnés au début par ces Messieurs par les Consuls de Lisbonne et de Porto ont été reconnus exacte pour nous et nous sommes heureux en terminant de déclarer que nous avons reçu près de Monsieur Conty chargé d'affaires de la Légation de France à Lisbonne, l'accueil le plus aimable et le plus empressé et que nous croyons de notre devoir de leur adres-

ser ici nos plus vifs remerciements, en vous priant, Monsieur le Président, de bien vouloir les leur transmettre officiellement.

Signé. M. Renault
G. Ledun

Complément aux Renseignements sur la pêche des Portugais à Terre-Neuve.

<i>Martico</i>	23 hommes	160.000 K.
<i>Mogador</i>	31 hommes	185.000 K.
<i>Argunta</i>	32 hommes	167.000 K.
<i>Léopoldine</i>	40 hommes	200.000 K.

A l'œuvre on connaît l'artisan!

Sous ce titre, le Directeur ex-maire du "Réveil" essaie, le plus qu'il peut, de laver son linge sale et de se blanchir lui-même des accusations, malheureusement trop fondées, que nous avons portées contre son administration municipale; mais n'est-il pas des tâches que l'eau de la mer entière ne suffirait pas à nettoyer tellement elles sont profondes et ineffaçables?

Il en est lui-même si bien convaincu qu'il s'étonne qu'on ne lui ait pas "tordu le cou" plus tôt et que la population l'ait maintenu si longtemps à la tête de la mairie."

Il y aurait là, en effet, de quoi nous étonner nous-mêmes si nous ne savions par quel moyen, digne de lui, il a réussi, pendant dix huit ans, à conserver la confiance de cette population et de son conseil municipal lui-même.

Ce moyen, disions-nous dans un récent article, consistait, et c'est le moins que nous puissions dire, à ne payer que certaines dépenses et à oublier les autres. De cette façon il arrivait, chaque année, à équilibrer son budget et même à y faire figurer un excédent de recettes, destiné à rassurer les plus méfiants et à écarter tout soupçon.

Pour bien prouver que nous ne nous payons pas de mots et que nous sommes en mesure de prouver la vérité de ce que nous avançons, nous allons mettre aujourd'hui, sous les yeux de nos lecteurs, le tableau suivant où nous reproduisons les budgets municipaux des cinq dernières années de son administration.

Années	Recettes	Dépenses	Excédent de recettes
1895-96	103 805 fr. 79	75 678 fr. 15	28 427 fr. 6
1896-97	124 269.78	112 435.71	11 834.07
1897-98	111 502.21	94 404.33	17 102.88
1898-99	108 669.51	108 240.68	428.83
1899-1900	92 236.52	89 295.78	2940.74

Comme on le voit, les budgets municipaux de ces cinq dernières années s'équilibrent tous avec un *excédent* de recettes.

Si donc ces budgets étaient réels et non purement fictifs, comment expliquer que la Municipalité Lefèvre qui lui a succédé en 1900, au lieu de trouver, en réalité, dans la Caisse Municipale les 2940fr, 74 portés à l'excédent des recettes de cette année, se soit, au contraire, trouvée elle-même en présence des 45,000 francs de dettes dont nous avons parlé?

« A l'œuvre on connaît l'artisan », et quand l'œuvre est honnête, l'artisan l'est également. Celle du Directeur du "Réveil" était-elle bien honnête?... Pourquoi donc l'a-t-il cachée si longtemps à son Conseil Municipal et à la population tout entière, les abusant ainsi jusqu'à leur faire croire que, sous son administration, la commune faisait, chaque année, des économies alors qu'elle s'endettait de plus en plus et pour toujours peut-être.

Voilà la raison et l'unique raison pour laquelle la population «s'est *abusée*» à le garder si longtemps à la tête de la mairie: elle ignorait totalement ce qui se tramait alors dans l'ombre et dans les coulisses.

Aussi, quand un beau jour on découvrit enfin le «pot aux roses», à l'étonnement succéda bien vite l'indignation générale. Le Directeur du “Réveil” eût beau invoquer alors des raisons de santé, «une maladie qui devait l'éloigner momentanément des affaires de la mairie», personne ne s'y trompa, et chacun comprit qu'il n'osait plus affronter des suffrages qui lui eussent manifesté trop clairement en quelle haute estime la population le tenait.

Maladie? soit! mais heureuse maladie que celle qui nous a débarrassés pour toujours d'un insigne malfaiteur dont la seule excuse est peut-être de n'avoir pas eu conscience du mal qu'il faisait! Mal immense, toutefois, puisque, malgré tous les efforts tentés depuis, ces fameuses dettes sont encore loin d'être acquittées et ne le seront peut-être jamais.

Voilà pourtant l'œuvre et voilà l'artisan !
Et dire que cet artisan-là ose encore aujourd'hui jeter la pierre à la Municipalité actuelle et lui reprocher ce qu'il appelle « son impuissance » et « son piétinement sur place » ! Et d'où lui vient-elle donc cette *impuissance*, sinon de la situation obérée qu'il lui a faite lui-même ?...

Oh! sans doute, il serait facile au Conseil Municipal actuel d'imiter et de suivre les errements du Directeur du Réveil, d'équilibrer son budget avec un excédent

de recettes, de donner aux profanes en la matière l'illusion que tout marche à merveille, comme dans le meilleur des mondes, et de s'écrier comme lui: après nous, le déluge!

Si, fidèle à cette façon d'agir, la Municipalité Pompéi, au lieu d'acquitter les dettes, que lui avait laissées la Municipalité « Daygrand—Mazier Lagrosillièvre » trois fois célèbre par la *démolition* du Zaspiak-Bat, par *l'imposition* des bêtes à cornes, des prises d'eau etc... et ses *démêlés économiques* avec la Fabrique de Saint-Pierre, s'était même contentée de payer ses propres dépenses, le maire actuel, M. Poirier, pourrait peut-être aujourd'hui se montrer plus généreux et conciliant envers son « camarade » M. Thélot que le « Réveil » *lâcha* jadis, malgré toutes ses belles promesses de lui procurer le secours moral et *pécuniaire* de ses amis, et qu'il défend maintenant, on devine pour quoi.

La conclusion de tout ceci c'est qu'il en est des Municipalités comme des gens. Les unes sont assez honnêtes pour payer les dettes qu'elles font et même celles qu'on leur a léguées.

D'autres au contraire tripotent, en secret, le plus qu'elles peuvent et, après avoir fait des dettes, laissent le soin de les acquitter à celles qui sont appelées à leur succéder.

Et voilà comment à la moralité de *l'œuvre* on ne connaît que trop celle de *l'artisan*.

Allez-y donc, cher Monsieur

« Aux sacarsmes plus vénimeux qu'intelligents » de ses confrères de la "Vigie" l'illustre Directeur du "Réveil" « a répondu par le *coup droit* de la protestation des passagers du vapeur "Sylvie". — Pensez-done : 200 protestataires (?) sur 1300 passagers, c'est presque le même succès qu'aux dernières élections. Et puis, s'il n'y avait pas eu *ceci*, si l'il n'y avait pas eu *cela*, on aurait vu bien d'autres... »

Il n'en fallait pas tant, évidemment, pour clôre le bec à l'imprudente "Vigie" ! Mais aussi, qu'allait-elle faire dans cette galère ?... Qu'avait-elle besoin de s'aventurer sur ce terrain brûlant où le "Réveil" l'attendait pour lui donner le coup de grâce ?

Réellement, il faut bien en convenir, la "Vigie" a reçu en partage le « monopole de la bêtise, de la maladresse et des gaffes de toutes dimensions », le "Réveil," lui,

s'étant réservé bien entendu celui...
l'intelligence sous toutes ses formes.

Fort heureusement pour nous, son illustre Directeur n'abuse pas, outre mesure, de sa supériorité incontestable.

Il lui serait, cependant, bien facile de nous mettre à quia, en étalant, au grand jour, ce qu'il appelle « nos turpitudes » et en agrémentant les colonnes de son journal de *hauts faits de tous genres* relevés à notre actif.

Il le fera peut-être un jour, dit-il, mais « en attendant qu'il réponde comme il convient à des invectives qui dénotent, chez nous, tant de bassesse de caractère » il préfère « *se servir d'allégories* dont la malignité publique s'empressera de déchirer les voiles, sachant bien que, chez lui, l'anonymat n'existe pas et n'a jamais existé. »

En fait « d'allégories », du reste, le Monsieur est excessivement fort : témoin celle-ci dont il se sert comme à plaisir et d'une façon aussi *adroite qu'intelligent*, oyez plutôt :

« Il ne faut pas dit-il, parler de corde dans la maison d'un pendu, car ça porte malheur! » Et c'est là « le voile que la malignité publique est invitée à déchirer. »

Quant à nous, à quoi bon le cacher! — nous ne sommes pas assez *malins* pour en découvrir le *sens voilé*, à moins, toutefois, qu'il n'ait voulu nous donner à entendre par là, qu'il pourrait bien y avoir eu, dans sa famille, une *pendaison*, ou quelque chose *d'approchant*, qui l'aurait mis en possession d'un bout de cette *corde mal-faisante*?

Ce serait en effet, un moyen comme un autre d'expliquer les *malheurs* sans nombre qu'il a essuyés successivement, tant du côté des affaires que du côté de la politique. Nous pourrions même, à la rigueur, y voir l'explication assez naturelle des *malheurs politiques* de ses amis et de tous ceux qui, sans l'être, ont crû pouvoir, à un moment donné, s'appuyer sur lui, comme les Sazie, les Gailhac, les Michas, les Teulon, les Gendron et les Lagrosillièr, pour ne parler que de ceux-là.

Si c'est bien cela qu'il a voulu dire nous le plaignons sincèrement, et, s'il était permis à quelqu'un d'aussi *bête* et *maladroit* que nous de donner un conseil à quelqu'un d'aussi *adroit* et *intelligent* que lui, nous lui dirions: « Ne parlez donc plus de cette corde puisque, jusqu'ici, elle vous a causé tant de malheurs ».

Mais peut-être qu'en parlant ainsi, il a voulu tout simplement nous faire plaisir?...

Oh ! alors, allez-y donc, cher Monsieur,
et surtout, ne vous trompez pas... d'adresse !

La fontaine et la pioche



A l'insigne Bienfaiteur
Le pays reconnaissant!

Sur la Place de notre Eglise
Une fontaine, « veuve d'eau, »
Attendait, en veuve soumise,
Que l'eau l'épousât à nouveau,

Lorsqu'un beau matin une pioche,
Tombant tout à coup à ses pieds,
S'en vint lui révéler l'approche
De ses derniers moments comptés

Entre la pioche et la fontaine
Un dialogue alors s'engagea:
(Je l'entendis, c'est de la veine!
Par hasard, en passant par là.)

« Je suis, lui disait la fontaine,
De la Ville un « vieux monument »
« De cette Place je suis reine
« Et de l'Eglise « l'ornement »
« Autrefois la « gent écolière »
« Se rafraîchissait à mon eau,
« J'ai fait l'admiration entière
« Des mariés » et... du bedeau.

« Je suis donc, quoiqu'on en pense,
« Un souvenir des anciens temps »
« Ayant des droits à l'existence:
« Laisse-moi continuer mes ans. »

Sans s'émouvoir de ce langage
La pioche aussitôt repliqua:
« Je dois accomplir mon ouvrage
« Et te faire sauter de là.

« Ignores-tu donc qu'à « St-Pierre »
« Tout un peuple reconnaissant
« A mon maître "Popol", l'ex maire
« Veut élever un monument ?

« En attendant que quelque rue
« Porte son nom avec... bonheur,
« Dans quelques jours, une statue
« Prendra ta place, en son honneur. »

Cela dit, la pauvre fontaine
Sous les coups du démolisseur,
Tomba, la chose est certaine,
Faisant place... au Grand Bienfaiteur

Papiers Montagnini

Qui n'en a pas entendu parler de ces / -
meux papiers que les journaux de Fran e

font passer, depuis bientôt deux mois, sous les yeux de leurs lecteurs, chacun les commentant à sa manière.

Nous n'avons point l'intention d'en entreprendre aujourd'hui la publication et nous n'en aurions même pas parlé si nous n'avions lu dans un journal de Paris—genre Flambeau (1) une note où il est dit « que M. Legrand député de Bayonne ou sa femme aurait recommandé notre Supérieur Ecclésiastique à Mgr Montagnini pour lui faire obtenir un évêché en France »

Voilà certainement une note qui ne peut manquer de scandaliser le « Réveil ». Comment se fait-il que lui si bien renseigné, d'ordinaire, ne l'ait pas connue plus tôt ou ne l'ait pas encore ervie, comme un régal de choix à ses nombreux lecteurs?

Pour une fois nous tenons à lui faire plaisir en lui révélant une turpitude de plus à l'actif des Légasse, car évidemment, il doit y avoir du Légasse là-dessous.

Ajoutons cependant, pour être sincères, que la rédaction même de cette note, qui prétend que la recommandation aurait été faite ou par M. Legrand ou par sa femme, nous rend un peu sceptiques, surtout après les démentis si formels envoyés aux journaux par un certain nombre de personnages politiques et religieux à qui les « papiers Montagnini » font jouer un rôle qu'ils n'ont pas, disent-ils, précisément tenu.

L'avenir nous dira ce qu'il faut penser de celle-ci; mais dès maintenant nous n'hésitons pas à affirmer que, si cette recommandation a été faite, elle l'a été à l'insu de Mgr Légasse qui, nous le savons, n'a jamais autorisé qui que ce soit à faire une pareille demande en sa faveur, n'ayant jamais éprouvé le besoin de se faire recommander ni à Rome ni ailleurs, mais surtout à Rome.

Au surplus que pourrait bien signifier cette recommandation? Absolument rien, sinon une marque d'amitié de la part de M. Legrand qui, questionné sans doute, par Mgr Montagnini,— lequel, entre parenthèse, puisait ses renseignements un peu-partout ainsi que ses « papiers » en font foi — au sujet de l'Evêché de Bayonne dont le siège était alors vacant, lui aura tout simplement exprimé le désir d'y voir nommer un de ses compatriotes et amis, tel que Mgr Légasse qu'il connaît intimement.

Voilà tout au plus ce qui a pu se passer; mais en serait-il autrement que cela ne prouverait rien encore. Nous savons en effet, depuis longtemps, qu'avant d'être nommé Préfet Apostolique des îles St-Pierre et Miquelon, Mgr Légasse avait déjà refusé un poste de vicaire général, avec promesse formelle de succéder à l'Evêque un an après.

Si donc notre Supérieur Ecclésiastique avait désiré l'Episcopat il l'aurait accepté dès ce moment et il ne serait jamais venu à St-Pierre s'il n'avait pas eu, dès lors, l'intention de vivre au milieu des marins à qui il appartient et par la naissance et par le cœur.

Et maintenant... libre au « Réveil » et à son confrère parisien d'épiloguer là-dessus tant qu'il leur plaira.

N.B (1) A propos du « Flambeau » le « Réveil » pourrait-il nous dire ce que devient ce journal et s'il compte faire bientôt les révélations qu'il nous a promises, il y a quelques temps déjà, comme devant être piquantes par avoir été puisées à la bonne source que l'on sait?

NÉCROLOGIE

Le dernier courrier nous a apporté la nouvelle de la mort de M^{me} Malvina Eon décédée à St-Malo, de M. A. Rouard sous-agent du commissariat de la Marine, et de M. Leconteur, employé de la Morue Française, bien connus à St-Pierre.

En cette triste circonstance nous adressons à leurs familles l'expression de nos sentiments de profonde condélation.

ARCHIBALD & CO NORTH-SYDNEY (C.B.)

COURTIERS MARITIMES-CHARBON

AGENTS:
du Vapeur Postal Français

“ ST - PIERRE & MIQUELON ”
Et de la Compagnie

“ LA FONCIERE DE PARIS ”

C'est la plus ancienne maison
du Cap Breton, s'occupant exclusivement des affaires Maritimes.

Une attention spéciale est donnée aux bateaux venant chercher de la bœuf.

A VENDRE

Meuble de chambre
Chaises, canapé, armoire à glace, bois de lit, table de nuit, et divers autres articles.

S'adresser à M^{me} Veuve Hiribourou

Imp LAVIGIE. Le Gérant F. Dotsabide